

LA SEMAINE DE VOTRE DÉPUTÉ

du 8 au 12 février 2021



> RD1066 (ex-RN66) : UN PROJET SUR LA TABLE

La RN66 est devenue au 1er janvier 2021 la RD1066, en passant sous le giron de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le trafic de cet axe routier connaît quotidiennement une congestion difficile à vivre pour les habitants de la vallée de Thann/St Amarin depuis des dizaines d'années.

De plus, le passage à niveau 22 traversant l'axe routier au niveau du centre-ville de Thann, est reconnu comme l'un des plus dangereux de France, et a été classé prioritaire dans le programme national de sécurisation de ces infrastructures.

Il y a donc urgence à agir.

Un projet de dénivellation de la RD1066 a été présenté sous deux variantes lors d'une ...



[En savoir plus](#)



> COMMISSION DU DROIT LOCAL

M. Eric DUPOND-MORETTI et Mme Brigitte KLINKERT sont venus en Alsace ce jour, faisant l'annonce du retour de la Commission du droit local d'Alsace-Moselle. Cela ne constitue ni une annonce, ni un événement ...

[Lire la suite](#)



> FERMETURE DE CLASSE

Chaque année, sont élaborées les « cartes scolaires », permettant d'établir l'affectation des élèves, les ouvertures/fermetures de classe, ainsi que les créations/suppressions de postes d'enseignant. Elles s'appuient ...

[Lire la suite](#)



> SANTE AU TRAVAIL

Une proposition de loi sur le renforcement de la prévention en santé au travail sera examinée à partir du 15 février à l'Assemblée Nationale. Le député Raphaël Schellenberger a échangé sur ce point avec les acteurs de ...

[Lire la suite](#)



> CENTRE DE VACCINATION

Le député Raphaël Schellenberger s'est rendu au centre de vaccination de Réguisheim pour faire un point avec les soignants et les personnels qui font fonctionner ce centre. Ces échanges permettent de remonter les ...

[Lire la suite](#)



La permanence parlementaire se trouve au 8 rue James Barbier à Cernay.

Le député et son équipe se tiennent à votre disposition par téléphone au 03 89 28 20 59, ou par mail à raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr